



# **LA MAISON DES ASSOCIATIONS**

**2025-2026**



**ORVAULT**



# Édito

Créatrices de lien social, vectrices de citoyenneté et de démocratie, tournées vers toutes les générations, tous les genres et toutes les classes sociales, les associations sont indispensables à notre société.

Que ce soit dans le sport, la culture, les loisirs, l'action sociale ou tout autre domaine, elles incarnent des valeurs d'entraide, de vivre-ensemble et de fraternité. À Orvault, elles sont plus de 200 à œuvrer sur l'ensemble du territoire.

Elles accueillent tous et toutes les habitant-es, en fonction de leurs envies, de leurs capacités, en tant qu'adhérent-es ou bénévoles. Elles peuvent s'appuyer sur la Maison des associations qui les accompagne et les conseille.

Cette structure municipale propose toute l'année des temps forts : formations, rencontres, échanges d'expériences... autant de rendez-vous pour renforcer les compétences, se rencontrer et évoluer sereinement dans un monde fluctuant.

Un grand merci aux associations et à leurs bénévoles pour leur énergie et leur engagement.

À vous tous et toutes, nous souhaitons une très belle saison associative !

**Guillaume Guérineau**  
Adjoint délégué aux  
relations avec les  
citoyens, les associations  
et les entreprises

**Catherine Le Trionnaire**  
Conseillère municipale  
déléguée aux relations  
avec les associations

# Sommaire

La Maison des associations : un service d'accueil, d'orientation et d'accompagnement	..... P. 1
Les formations	..... P. 3
Guichet unique manifestations associatives et accompagnement des projets	..... P.16
L'éco-responsabilité au sein des associations	..... P.17
Les temps d'échanges et de rencontres	..... P.18
Agenda 2025-2026	..... P.19



# **La Maison des associations : un service municipal d'accueil, d'orientation et d'accompagnement**

La Maison des associations est un outil au service de la vie associative pour accompagner et aider les associations orvaltaises dans leur vie quotidienne, leurs projets et répondre au mieux à leurs besoins.

Retrouvez la Maison des associations au Château de la Gobinière - 37 avenue de la Ferrière à Orvault.

## **Gestion des salles associatives**

Mise à disposition ponctuelle ou régulière de salles municipales.

Du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30

Contact : 02 51 78 33 36 / [sallesmunicipales@mairie-orvault.fr](mailto:sallesmunicipales@mairie-orvault.fr)

## **Accompagnement des associations**

Tous types d'accompagnements : conseils, informations, formations, aide au montage de projets, rencontres et rendez-vous interassociatifs, ressources documentaires.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 14h à 17h et sur rendez-vous après 17h.

Contact : 02 51 78 33 16 / [maison-assos@mairie-orvault.fr](mailto:maison-assos@mairie-orvault.fr)

## **Accompagnement des manifestations associatives**

Guichet unique (dossier unique d'organisation de manifestation) : prêts de matériels, démarches administratives et juridiques, conseils, informations, aide au montage de projets.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 14h à 17h30 et sur rendez-vous après 17h30.

Contact : 02 51 78 33 16 / [maison-assos@mairie-orvault.fr](mailto:maison-assos@mairie-orvault.fr)

## Le Conseil Consultatif de la Vie Associative

Pour aller plus loin dans le soutien à la vie associative, la Ville a créé en septembre 2023, le Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA).

Cette instance, représentative du tissu associatif orvaltais, a pour objectif d'accompagner la Ville dans la mise en œuvre de sa politique de soutien à la vie associative.

Le CCVA est constitué de 12 associations orvaltaises représentant la diversité du monde associatif par secteur d'activité, taille et fonction éventuelle d'employeur.



Vous souhaitez contribuer activement à la vie associative orvaltaise ? Rejoignez le CCVA en contactant la Maison des associations.

## Le label Guid'Asso

La Maison des associations est labellisée "Guid'Asso Information", un réseau au service des associations sur les territoires.

Le réseau Guid'Asso porte un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information

et d'accompagnement des associations. Il a pour but de rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible, par la construction d'un réseau multi acteurs (collectivités, réseaux associatifs, associations...).



**Guid'Asso**  
Information

## Plus d'informations sur le site internet de la Ville

[orvault.fr/la-ville/le-territoire/tissu-associatif-maison-des-associations/](http://orvault.fr/la-ville/le-territoire/tissu-associatif-maison-des-associations/)

# Les formations

La Maison des associations propose aux associations d'Orvault, tout au long de l'année, des temps d'informations sur divers sujets : comptabilité, communication, bénévolat, responsabilités...

Dans un environnement changeant, parfois complexe, il est nécessaire d'actualiser ses connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences.

La formation permet également de motiver, de professionnaliser ses bénévoles et de valoriser leur engagement. Ces temps sont aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec d'autres associations.

## Les modalités

- Les formations sont à destination des bénévoles, des salarié-es des associations orvaltaises et des porteurs de projets sur le territoire orvaltais.
- L'accès est gratuit.
- Une pré-inscription est obligatoire pour chaque session.
- Selon les places disponibles, une association pourra inscrire plusieurs personnes.
- Le nombre de places minimum et maximum peut varier selon les formations. Une formation pourra être annulée dans le cas d'un nombre insuffisant d'inscription.



## Comment s'inscrire aux formations ?

En ligne via le formulaire d'inscription sur le site internet de la Ville [orvault.fr/associations-sinscrire-aux-formations-proposees-par-la-maison-des-associations/](http://orvault.fr/associations-sinscrire-aux-formations-proposees-par-la-maison-des-associations/)

Si vous avez des difficultés, vous pouvez contacter directement la Maison des associations :

- Par mail  
maison-assos@mairie-orvault.fr
- Par téléphone  
02 51 78 33 16

Vous recevrez une confirmation par mail de votre inscription.

# La responsabilité des dirigeant-es associatifs

**Date :** Jeudi 2 octobre 2025 **Horaire :** 18h à 21h

**Lieu :** LabOratoire – Cour des communs du Château de la Gobinière – 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenant :** Le CRVA Centre de Ressources à la Vie Associative (FAL44)

Une association est responsable de ses actes et de ceux de ses membres dans le cadre de ses activités. Les dirigeant-es peuvent être responsables à titre personnel, lorsqu'une faute de gestion est avérée.

Cette formation a pour but de vous former à l'essentiel du rôle de responsable associatif

que vous soyez novice ou pour actualiser vos connaissances. Elle vous permettra de mesurer l'étendue de vos responsabilités sur le plan civil et pénal que ce soit au titre de votre association ou à titre personnel. La question des assurances sera évoquée afin de vous aider dans la négociation de vos contrats.

## Les objectifs

- Connaître la responsabilité civile et pénale des dirigeant-es associatifs et leurs obligations
- S'informer sur les règlementations qui peuvent conditionner la responsabilité des dirigeant-es
- S'approprier les obligations en matière d'assurances et les mettre en oeuvre

## Le contenu

- Définition du terme responsabilité et du cadre légal
- Echanges en fonction des situations rencontrées ou à risque des associations présentes

# Les dons aux associations : la mise en place de reçus fiscaux

**Date** : Mardi 14 octobre 2025 **Horaire** : 18h à 19h30

**Lieu** : LabOratoire - Cour des communs du Château de la Gobinière - 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenante** : Association ASE Action Solidarité Expertise

Le modèle classique de financement des associations repose en grande partie sur le soutien financier des collectivités publiques (Etat, Région, Département, Communes...) et sur leurs ressources propres (adhésions, recettes liées à leurs activités). Dans un contexte économique contraint, les financements publics stagnent voire réduisent. Il devient alors nécessaire de chercher à consolider et diversifier ses ressources. Les campagnes de

dons, offrant aux donateurs un avantage fiscal, sont une solution de plus en plus courante et pour pouvoir mettre en place des reçus fiscaux, l'association doit répondre à différents critères.

Cette présentation vous apportera les clefs pour comprendre la défiscalisation des dons, vérifier les règles d'éligibilité au mécénat des associations, connaître les modalités de mise en place et vos obligations.

## Les objectifs

- Comprendre le cadre de la fiscalité des dons
- Distinguer les notions d'intérêt général, de lucrativité et de gestion désintéressée
- Maîtriser les modalités d'émission des reçus fiscaux, en conformité avec la législation

## Le contenu

- Définitions des critères d'éligibilité
- Echanges théoriques
- Présentation d'un rescrit fiscal et d'un modèle de reçu fiscal

# Sexisme : toutes et tous concerné·es

**Date** : Mardi 25 novembre 2025 **Horaire** : 18h à 20h

**Lieu** : LabOratoire - Cour des communs du Château de la Gobinière - 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenant** : CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

L'égalité femmes-hommes est inscrite dans la Loi depuis de nombreuses années. A tous les échelons, de l'État aux collectivités territoriales, les entreprises et la société civile s'engagent pour faire progresser l'égalité. Néanmoins, force est de constater qu'un décalage important persiste encore entre les textes et la réalité. Les associations, par leur rôle de proximité avec

les citoyennes et les citoyens dans tous les secteurs sociaux, culturels, environnementaux, économiques..., ont le pouvoir de faire reculer le sexisme.

Cette formation vous permettra d'identifier les situations de sexisme, d'avoir des clefs pour savoir réagir et connaître les ressources pour prévenir le sexisme dans votre association.

## Les objectifs

- Définir le sexisme et en comprendre les enjeux
- Identifier ses différentes manifestations
- Savoir réagir face à des situations de sexisme

## Le contenu

- Panorama des différentes formes de sexisme et leurs manifestations
- Analyse de situations concrètes rencontrées dans la vie associative
- Les ressources existantes sur le territoire

# L'expression des besoins de bénévolat : rédiger une annonce

**Date** : Mardi 2 décembre 2025 **Horaire** : 18h à 20h

**Lieu** : LabOratoire – Cour des communs du Château de la Gobinière – 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenante** : Amélie Arcile – Co-fondatrice de Benevolt

Les associations font face à un fort besoin de renouvellement des bénévoles. Elles doivent pour cela prendre en compte les nouveaux enjeux et les attentes de ces potentiels bénévoles en matière d'engagement. Le numérique et les nouveaux moyens de communication peuvent être de bons relais pour recruter de nouveaux bénévoles. De nombreuses plateformes existent.

Cette formation a pour objectif de vous donner les clés pour identifier vos besoins, votre capacité d'accueil et de formations des futur-es bénévoles et les traduire en missions de bénévolat pour les communiquer sur Internet, dans ses réseaux... et ailleurs !

## Les objectifs

- Travailler sur la culture bénévole de son association
- Utiliser des leviers d'engagement pertinents et spécifiques par rapport à son secteur
- Mieux connaître les bénévoles d'aujourd'hui pour les mobiliser durablement
- Utiliser le numérique comme outil facilitateur du sujet bénévolat

## Le contenu

- Ateliers collectifs
- Sessions interactives
- Temps de réflexion individuels accompagnés
- Apports théoriques

# Les gestes qui sauvent des vies

**Date** : Jeudi 11 décembre 2025 **Horaire** : 18h30 à 20h30

**Lieu** : Salle Blaise Pascal, Centre Stévin, 10 rue Stévin à Orvault

**Intervenante** : Association La Croix Blanche

Alerter les secours, masser, défibriller, traiter les hémorragies... autant de gestes essentiels d'urgence qui peuvent sauver de nombreuses vies lors d'accidents. Aussi bien dans la vie quotidienne que lors des activités de votre association, connaître ces premiers gestes vous permettront

d'assurer plus sereinement la sécurité de vos événements et de vos activités.

Cette formation vous permettra d'apprendre les gestes de base pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours.

## Les objectifs

- S'initier aux gestes de premiers secours
- Connaître les différentes étapes et savoir donner l'alerte
- Être capable de réagir dans des situations où des personnes sont en danger

## Le contenu

- Echanges théoriques et mises en pratique
- La protection, l'alerte, la victime inconsciente respirant ou non

# Initiation à la comptabilité

**Date** : Jeudi 15 et 29 janvier 2026 **Horaire** : 18h à 21h

**Lieu** : Salle Massabielle 2ème étage Château de la Gobinière, 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenant** : le CRVA Centre de Ressources à la Vie Associative (FAL44)

Les associations sont tenues d'élaborer une comptabilité mais cette mission et ses responsabilités peuvent parfois décourager certain-es bénévoles. Cette formation permettra de répondre à vos questions : quel cadre juridique pour l'association ? Comment préparer et tenir une comptabilité de trésorerie ? Quels outils pour gérer la comptabilité de trésorerie ? Comprendre les

documents comptables : le compte de résultat et le bilan.

Cette formation est organisée en deux temps (il est impératif d'être présent sur les deux dates) :

- un module d'initiation théorique : le 15 janvier 2026
- un module de mise en pratique : le 29 janvier 2026

## Les objectifs

- Connaître les obligations comptables des associations
- Acquérir des compétences sur la gestion comptable
- Savoir préparer et tenir une comptabilité de trésorerie
- Connaître les différents documents comptables

## Le contenu

- Définition du cadre juridique des associations
- Présentation des différents documents budgétaires
- Comprendre le compte de résultat et le bilan
- Présentation d'outils pour gérer la comptabilité de trésorerie

# Demander une subvention au FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative)

**Date** : Mardi 3 février 2026 **Horaire** : 18h à 19h30

**Lieu** : LabOratoire – Cour des communs du Château de la Gobinière – 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenante** : Perrine Colombies, chargée de l'accompagnement global des associations à la Mairie d'Orvault

Le FDVA a vocation à soutenir le développement de la vie associative en apportant une contribution financière aux associations, quels que soient leurs tailles ou leurs secteurs d'activité.

Le fonds comprend plusieurs volets permettant de soutenir la formation des bénévoles,

le fonctionnement du projet associatif ou le soutien à de nouveaux projets. Les appels à initiatives débutent fin janvier avec une limite de dépôts des demandes en mars.

Venez prendre connaissance de la campagne 2026, étudier le dossier et les modalités de dépôt de cette demande de subvention.

## Les objectifs

- Connaître ce fond
- Analyser le projet de mon association au regard des critères d'attribution
- Savoir remplir le dossier de demande

## Le contenu

- Présentation du FDVA
- Modalités du dossier de demande de subvention
- Présentation de la plateforme du Compte asso

# Intégrer le compostage au sein des pratiques de mon association

**Date** : Lundi 9 février 2026 **Horaires** : 18h à 19h30

**Lieu** : LabOratoire - Cour des communs du Château de la Gobinière - 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenante** : Virginie Bouvet, chargée d'animation en développement durable à la Ville d'Orvault

Les biodéchets (épluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œuf, sachets de thé, restes de repas...) constituent un tiers de nos poubelles d'ordures ménagères. Afin de valoriser ces déchets, il est désormais obligatoire de les trier. La pratique du compostage peut sembler compliqué à mettre en place au sein d'une association. Des solutions existent.

Ce temps de travail vous permettra d'envisager la mise en place du compostage selon la quantité et le type de biodéchets générés lors des activités régulières et/ou des événements de votre association. Pour vous accompagner au mieux, nous vous invitons en amont à ce temps d'échange, à estimer et à peser la quantité de biodéchets produite par votre association.

## Les objectifs

- Connaître les obligations légales
- Analyser ses besoins au regard de ses activités
- Repérer les actions déjà existantes sur le territoire

## Le contenu

- Atelier collectif
- Echanges entre associations
- Temps de réflexion sur ses besoins

# Les obligations d'une association employant des salarié·es

**Date** : Jeudi 5 mars 2026 **Horaire** : 18h à 19h30

**Lieu** : LabOratoire – Cour des communs du Château de la Gobinière – 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenant** : le CRVA Centre de Ressources à la Vie Associative (FAL44)

Que ce soit pour faire face aux exigences administratives, pour accompagner son développement ou pour assurer un encadrement qualifié de leurs activités, les structures associatives ont régulièrement recours à des professionnels, les bénévoles deviennent alors employeurs. La création d'un ou plusieurs emplois dans une

association ne s'improvise pas, leur gestion est soumise à de nombreuses obligations et réglementations ; et les relations au sein de l'association évoluent.

Venez échanger et poser toutes vos questions sur cette thématique au Centre de Ressources à la Vie Associative.

## Les objectifs

- Définir le rôle de l'employeur et ses obligations
- Clarifier la relation employeur/salarié·e dans les associations
- Répondre à vos questions

## Le contenu

- Définition du cadre juridique
- Questions réponses
- Echanges sur des situations rencontrées

# PSC 1 – Formation aux premiers secours

**Date** : Samedi 7 mars 2026 **Horaire** : 9h à 17h30

**Lieu** : Salle Blaise Pascal, Centre Stévin, 10 rue Stévin à Orvault

**Intervenante** : Association La Croix Blanche

Avoir le bon réflexe peut sauver une vie ! La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est une formation d'une journée, qui vous permettra d'apprendre des gestes simples grâce à des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes

effectuer en attendant l'arrivée des secours...

Cette formation vous permettra d'acquérir les bons réflexes pour secourir toute personne en danger dans la vie quotidienne et lors de vos rendez-vous associatifs.

## Les objectifs

- Apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque...
- Connaître les premiers gestes de secours
- Savoir donner l'alerte

## Le contenu

- Echanges théoriques
- Apprentissages pratiques et mises en situation



# Se lancer sur les réseaux sociaux avec son association

**Date** : Jeudi 19 mars 2026 **Horaire** : 18h à 20h

**Lieu** : Salle Massabielle – 2ème étage Château de la Gobinière, 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenante** : Lisa Langlois, chargée de communication – Estelle Grégoire, référente communication au CSC de la Bugalière (association UAHB)

Les réseaux sociaux... Vaste sujet. Votre association souhaite se lancer mais par où commencer ? Quel réseau choisir, pour y faire quoi, à qui s'adresser...?

Pendant cette initiation, vous aurez l'occasion de vous familiariser avec les différents réseaux et leurs spécificités afin de détenir toutes les clés pour choisir ce qui correspond le mieux aux besoins de votre association.

Vous définirez une feuille de route

adaptée qui pourra vous guider pendant les premières étapes de votre lancement sur les réseaux sociaux.

Pour une réflexion plus riche autour de vos besoins et dans l'optique d'une gestion collective des réseaux au sein de votre association, nous vous conseillons de participer à cette initiation en duo.

## Les objectifs

- Connaître et comprendre les différents réseaux existants
- Définir une méthodologie pour un début pertinent sur les réseaux sociaux
- Être plus à l'aise avec cet outil de communication

## Le contenu

- Présentation des différents réseaux sociaux existants et leurs usages
- Définition d'une feuille de route pour préciser la méthodologie
- Retour d'expérience

# Communiquer sur ses événements et activités via le site internet d'Orvault, l'espace dédié aux associations et l'open agenda de Nantes Métropole

**Date** : Jeudi 2 avril 2026 **Horaire** : 18h à 19h30

**Lieu** : Salle Massabielle – 2ème étage Château de la Gobinière, 37 avenue de la Ferrière à Orvault

**Intervenante** : Perrine Colombies, chargée de l'accompagnement global des associations à la Mairie d'Orvault

Le site internet de la Ville d'Orvault propose un espace en ligne dédié aux associations. Une fois son compte créé, les associations apparaissent dans l'annuaire des associations et peuvent communiquer leurs événements en ligne, sur le magazine « Orvault ! » et sur la newsletter de la Ville. Depuis plusieurs mois, Nantes Métropole propose via sa plateforme « Open Agenda » de

relayer sur différents supports numériques les événements associatifs (site de Nantes métropole, Nantes dans ma poche...).

Cette formation vous permettra de découvrir ce nouvel outil, le site internet de la Ville pour en faire un véritable outil de votre communication.

## Les objectifs

- Connaître les outils à disposition des associations sur le site internet de la Ville d'Orvault
- Être autonome dans l'utilisation et la rédaction des contenus
- Créer et gérer son espace en ligne
- Découvrir Open Agenda

## Le contenu

- Présentation du site internet de la Ville d'Orvault et de l'Open Agenda
- Présentation des outils de communication à destination des associations
- Fonctionnement de l'espace en ligne

# Guichet unique pour vos manifestations associatives

La Ville d'Orvault apporte un soutien aux associations pour l'organisation de leurs manifestations sur le territoire orvaltais : conseils, prêt de matériels, mise à disposition de salles...

Pour simplifier vos démarches, un guichet unique a été mis en place avec un interlocuteur unique et un dossier unique. Il vous permettra

de faire toutes vos démarches (demande de prêt matériel, arrêté d'occupation de l'espace public, débit de boisson...).

Retrouvez toutes les informations : <https://www.orvault.fr/demarches-administratives/associations-organiser-une-manifestation/>

## Accompagnement des projets et des initiatives citoyennes

Vous avez un projet pour améliorer la vie de votre quartier ? Que vous soyez déjà en association ou un collectif de plusieurs habitant-es, la Maison des associations vous accompagne dans le montage de votre projet.

La Ville d'Orvault soutient les actions collectives et participatives initiées par les

habitant-es dans leur quartier. Ces actions doivent répondre à un objectif de vivre ensemble, d'animation de quartier, d'entraide solidaire, de nouvelle façon d'agir entre habitant-es sur les espaces publics.

Prenez rendez-vous à la Maison des associations au 02 51 78 33 16 et pour présenter votre projet.



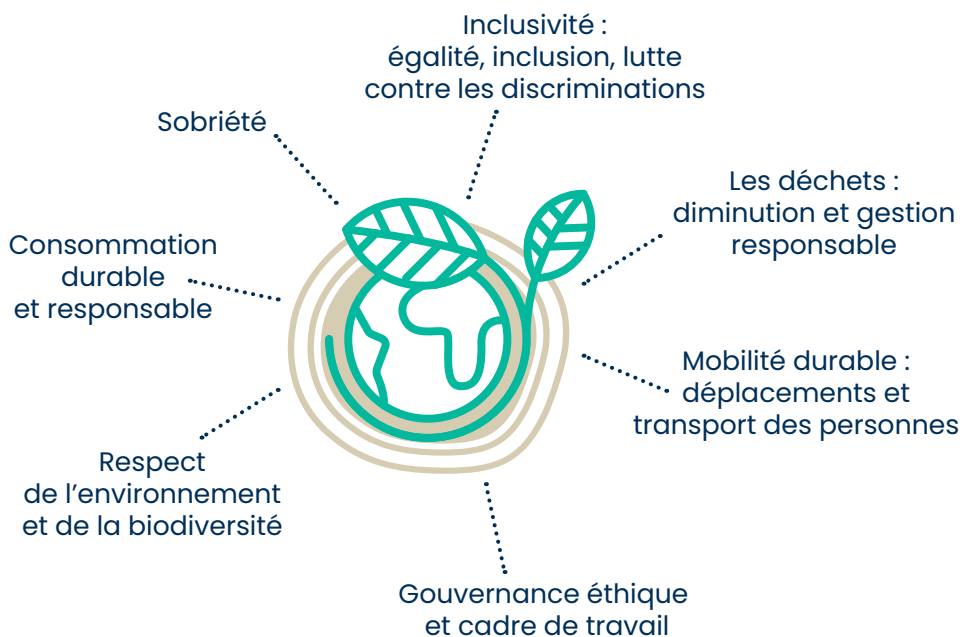
# L'éco-responsabilité au sein des associations

Depuis plusieurs années, la Ville porte l'ambition de faire d'Orvault une commune pionnière dans la transition écologique. Cet engagement se décline dans tous les domaines : agriculture, énergie, mobilités, biodiversité ou encore de réduction des déchets. La Ville d'Orvault soutient les initiatives des associations orvaltaises en faveur de la transition écologique et de leurs actions éco-responsables aussi bien pour leur fonctionnement quotidien, dans leurs activités

récurrentes et leurs événements. La Maison des associations et le service Transition Ecologique de la Ville peuvent vous accompagner sur ces questions à travers :

- des rendez-vous conseils,
- des temps de formations et d'informations,
- la mise à disposition de matériels : gobelets réutilisables, cendriers sondages, parkings vélos, poubelles de tri...
- la communication des dispositifs et aides existantes.

## Les 7 piliers de la transition écologique



# Les temps d'échanges

## La soirée des associations orvaltaises

**Date :** Mercredi 19 novembre 2025 **Horaire :** 19h à 21h30  
**Lieu :** La Canopée (Odysée)

Ce deuxième rendez-vous convivial, ouvert à toutes les associations est un moment privilégié de partage, de dialogue entre associations et avec les élu-es municipaux sur les sujets d'actualité et de préoccupation de la vie associative. Cette année **la thématique** retenue est **le bénévolat** : comment recruter, accueillir et fidéliser les bénévoles ? Retenez la date, la Maison des associations reviendra prochainement vers vous avec plus d'informations.

## Journée mondiale des bénévoles et des volontaires

**Date :** Vendredi 5 décembre 2025 **Horaire :** 14h à 17h  
**Lieu :** Salle plantoir, Ferme du Bignon, 25 rue Alfred Nobel à Orvault  
**Permanence :** France Bénévolat et Passerelles et compétences

La Maison des associations propose, en partenariat avec le collectif Bénévolat : « Bénévolat, pourquoi pas vous ? ». Un temps d'information pour conseiller et orienter celles et ceux qui souhaiteraient s'engager dans une association et donner de leur temps. Les participant-es pourront bénéficier de conseils individualisés et pourront être aiguillé-es vers des associations orvaltaises.

## Les blablas assos par quartier : associations dans un même bâtiment, dans un même quartier... et si on se rencontrait ?

Cette proposition impulsée par le CCVA, mêle plusieurs envies : faire connaissance entre associations voisines, partager ses envies, ses projets et bien vivre dans les locaux municipaux (sécurité, réglementation...). La Maison des associations lancera des invitations en fonction de vos lieux de vie et d'actions.

# Agenda

## 2025 OCTOBRE

P. 4	Jeu. 2 oct.	Formation	La responsabilité des dirigeant-es associatifs
P. 5	Mar. 14 oct.	Formation	Les dons aux associations : la mise en place de reçus fiscaux

## 2025 NOVEMBRE

<b>P. 18</b>	<b>Mer. 19 nov.</b>	<b>Rencontre</b>	<b>La soirée des associations orvaltaises</b>
P. 6	Mar. 25 nov.	Formation	Sexisme : toutes et tous concerné-es

## 2025 DÉCEMBRE

P. 7	Mar. 2 déc.	Formation	L'expression des besoins de bénévolat : rédiger une annonce
<b>P. 18</b>	<b>Ven. 5 déc.</b>	<b>Bénévolat</b>	<b>Journée mondiale du bénévolat</b>
P. 8	Jeu. 11 déc.	Formation	Les gestes qui sauvent des vies

## 2026 JANVIER

P. 9	Jeu. 15 jan.	Formation	Initiation à la comptabilité : théorie
P. 9	Jeu. 29 jan.	Formation	Initiation à la comptabilité : mise en pratique

## 2026 FÉVRIER

P. 10	Mar. 3 fév.	Formation	Demander une subvention au FDVA
P. 11	Lun. 9 fév.	Formation	Intégrer le compostage au sein des pratiques de mon association

## 2026 MARS

P. 12	Jeu. 5 mar.	Formation	Les obligations d'une association employant des salarié-es
P. 13	Sam. 7 mar.	Formation	PSC1 Premiers Secours
P. 14	Jeu. 19 mar.	Formation	Se lancer sur les réseaux sociaux

## 2026 AVRIL

P. 15	Jeu. 2 avr.	Formation	Communiquer sur ses événements et activités via le site internet de la Ville d'Orvault
-------	-------------	-----------	--

**Maison des associations  
Château de la Gobinière  
37 avenue de la Ferrière  
44 700 Orvault  
02 51 78 33 16  
maison-assos@mairie-orvault.fr**



**ORVAULT**

Plus d'infos sur [orvault.fr](http://orvault.fr)

